

Politique

Municipalité amie des aînés 2022-2025

Municipalité de Rivière-à-Claude

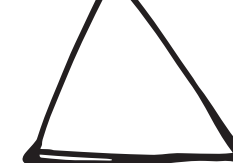


Municipalité
amie des aînés

En partenariat avec :

Québec 

**L'Haute-
Gaspésie**
esprit libre



En partenariat avec :



Mot du maire



La Municipalité de Rivière-à-Claude est fière de vous présenter sa nouvelle Politique Municipalité amie des aînés 2022 - 2025 pour les trois prochaines années. Cette démarche a permis d'élaborer un plan d'action visant à améliorer la qualité de vie de nos personnes aînées.

Je tiens à remercier le comité de pilotage MADA pour leur travail. Je vous invite à prendre connaissance de cette Politique pour que nous puissions faire de Rivière-à-Claude une Municipalité amie des aînés.

Je tiens à remercier l'équipe municipale ainsi que les membres du comité de pilotage MADA pour leur excellent travail et leur généreuse implication tout au long de ce processus.

Réjean Normand

Maire de la Municipalité de Rivière-à-Claude



Mot du responsable municipal des questions aînées



Bonjour à tous les résidentes et résidents,

En tant que conseillère responsable du projet Municipalité amie des aînés (MADA), c'est avec un immense plaisir et une très grande fierté que je désire remercier toutes les personnes qui ont participé bénévolement à la mise à jour de la Politique et du plan d'action MADA.

Je vous remercie également pour toutes les idées qui ont été soumises, grâce à ces dernières un dîner dansant et un terrain de fer et de pétanque ont vu le jour. Il est à noter que le terrain (situé près du petit parc pour enfants) est prêt à être utilisé et attend les joueurs pour la saison prochaine.

Souhaitant un grand succès à tous nos projets futurs,

Joanne Castonguay

Conseillère municipale, Municipalité de Rivière-à-Claude

Élue responsable des questions aînées

Mise en contexte



La municipalité régionale de comté (MRC) de La Haute-Gaspésie, en collaboration avec le Centre d'action bénévole (CAB) des Chic-Chocs, a entrepris la réalisation de la démarche Municipalité amie des aînés (MADA) à l'été 2014. D'une durée de 18 mois, cette démarche collective a permis de doter la MRC, son territoire non organisé (TNO) de Mont-Albert (secteur Cap-Seize) ainsi que ses huit municipalités constituantes, de politiques comprenant des actions favorables à un vieillissement actif. À l'automne 2019, la MRC, en collaboration avec les municipalités, a choisi d'entreprendre une deuxième démarche MADA afin de mettre à jour les politiques aînées dont les plans d'action étaient arrivés à échéance.

Concrètement, après la nomination d'un élu responsable du dossier par le conseil municipal de la Municipalité de Rivière-à-Claude, un comité de pilotage a été formé. Les membres du comité ont d'abord fait un bilan des actions réalisées dans le cadre de la Politique des aînés 2016-2018. Ensuite, ils se sont penchés sur un portrait général du milieu composé de données démographiques, économiques et sociales, en plus de faire une recension des services offerts aux personnes aînées qui habitent le territoire. Enfin, des personnes aînées et des intervenantes et intervenants ont été consultés afin d'identifier les besoins et enjeux liés au vieillissement de la population.

Ce processus a permis aux membres du comité de pilotage d'obtenir les informations nécessaires à l'élaboration du contenu de la présente Politique, qui a ensuite été adoptée par le conseil municipal de la Municipalité de Rivière-à-Claude.

LA DÉMARCHE MADA VISE À DÉVELOPPER UNE CULTURE D'INCLUSION SOCIALE ET UN MILIEU DE VIE FAVORABLE À UN VIEILLISSEMENT ACTIF EN S'APPUYANT SUR LA CONCERTATION ET LA MOBILISATION DE TOUTE LA COMMUNAUTÉ. LES PERSONNES AÎNÉES SONT AU CŒUR DE LA DÉMARCHE AUTANT POUR L'ÉLABORATION QUE DANS LA MISE EN ŒUVRE DE LA PRÉSENTE POLITIQUE.

Sommaire

Les fondements de la politique	7
Les principes directeurs	8
Les orientations	9
Le plan d'action 2022-2025	10
Orientation 1 : Habitat et milieu de vie	11
Orientation 2 : Participation sociale	12
Orientation 3 : Loisirs	13
Orientation 4 : Respect et inclusion sociale	15
Orientation 5 : Communication et information	16
Orientation 6 : Santé et services sociaux	17
Orientation 7 : Sécurité	18
Orientation 8 : Espaces extérieurs et bâtiments	19

Les fondements de la politique

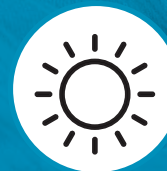
> LA DÉFINITION DU TERME « AÎNÉ »

Les personnes âgées forment une population hétérogène dont les intérêts, besoins et aspirations sont multiples. Elles s'impliquent bénévolement dans divers organismes, apportent du soutien à des proches, certaines sont retraitées, alors que d'autres sont actives sur le marché du travail. Bien que plusieurs personnes, souvent plus âgées, doivent parfois composer avec des limitations plus ou moins marquées, leur expérience et leurs connaissances sont une richesse pour la Haute-Gaspésie. À des fins pratiques, les personnes âgées de 55 ans et plus forment la population-cible de la présente Politique.

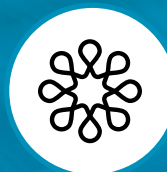
> LES VALEURS



L'écoute est fondamentale aux relations humaines, puisqu'elle permet de connaître, d'apprendre et de comprendre l'autre. Cette valeur est le reflet de la volonté des acteurs impliqués dans la réalisation de la présente Politique de demeurer attentifs aux besoins et aspirations, tout en respectant la dignité des personnes âgées.



La vitalité est la qualité d'un groupe dont l'énergie se manifeste par l'activité et l'aptitude à produire des résultats importants. La municipalité est en pleine transformation et les efforts de revitalisation de la communauté portent fruit. Nos actions sont guidées par la volonté de poursuivre nos efforts afin d'être un territoire accueillant et dynamique que les citoyens de tous âges pourront s'approprier avec un sentiment fierté.



La solidarité prend forme quotidiennement dans le soutien et la coopération entre les citoyennes et citoyens du territoire. Elle exprime la volonté de la Municipalité de mettre en place les conditions nécessaires au maintien et au développement des liens sociaux, dans le but de consolider la qualité du tissu social. La solidarité est essentielle à la collaboration et au partenariat entre les acteurs impliqués dans la mise en œuvre de la démarche MADA.

Les principes directeurs

Les principes directeurs de la présente Politique correspondent aux trois piliers du vieillissement actif tels que préconisés par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et par le Gouvernement du Québec. Ils réfèrent au processus visant à optimiser les possibilités de bonne santé, de participation et de sécurité afin d'accroître la qualité de la vie pendant la vieillesse. La définition de ces principes est tirée de la deuxième édition du *Guide d'accompagnement pour réalisation de la démarche Municipalité amie des aînés*, produit par le Gouvernement du Québec.



> PARTICIPATION

Les personnes aînées contribuent à la société de plein droit, et ce, dans toutes les sphères de la vie : familiale, sociale, culturelle, économique et spirituelle. Cette contribution s'incarne par leur présence et leur engagement aux activités qui ont un sens à leurs yeux et qui ont un sens pour la société dans laquelle ils évoluent. Participer, c'est se voir inclus dans son milieu, et l'âge ne doit pas constituer une barrière à cette inclusion.

> SANTÉ

Les personnes vivent mieux et plus longtemps lorsque l'apparition de maladies et la perte d'autonomie fonctionnelle sont limitées ou retardées. Être en bonne santé procure davantage d'indépendance et de bien-être, ce qui a pour effet de diminuer le recours aux soins de santé et aux services sociaux. Toutefois, la société se doit de répondre aux besoins évoluant avec l'âge, en développant des services sociosanitaires adaptés, accessibles et de qualité.

> SÉCURITÉ

Les environnements (milieux de vie, quartiers, municipalités, régions) sont appelés à évoluer pour répondre aux besoins d'une population vieillissante, d'où l'importance d'en faire des endroits toujours plus sécuritaires et bienveillants pour les aînés. Des initiatives doivent donc s'y développer en conséquence, notamment pour prévenir la maltraitance, mieux soutenir les proches aidants, faciliter l'accès aux services et contribuer au sentiment de sécurité des personnes aînées qui y vivent.



Les orientations

Les huit orientations qui guident les actions de la présente Politique sont inspirées de la définition des champs d'action de la démarche MADA, tels que décrits dans la deuxième édition du *Guide d'accompagnement pour réalisation de la démarche Municipalité amie des aînés*, produit par le Gouvernement du Québec.



HABITAT ET MILIEU DE VIE

Habitation, adaptation et entretien du domicile, milieu de vie, service de proximité



PARTICIPATION SOCIALE

Bénévolat, engagement citoyen emploi et mentorat



LOISIRS

Récréatifs, sportifs, culturels, populaires



RESPECT ET INCLUSION SOCIALE

Inclusion sociale, respect, âgisme, inégalités, relations intergénérationnelles



COMMUNICATION ET INFORMATION

Pertinence et lisibilité, diffusion, accessibilité



SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX

Soutien communautaire, soutien à domicile, saines habitudes de vie



SÉCURITÉ

Surveillance, prévention, intervention, maltraitance



ESPACES EXTÉRIEURS ET BÂTIMENTS

Aménagement et conception des espaces extérieurs, accessibilité aux bâtiments



En partenariat avec :



Plan d'action

2022-2025

À NOTER :

L'emploi du masculin pour désigner des personnes n'est utilisé à d'autres fins que d'alléger la lecture du plan d'action.

Les responsables et les partenaires ciblés ne sont pas limitatifs.

L'année indiquée dans l'échéancier correspond à celle du début des travaux à l'exception des actions en continu.



> Orientation 1 : HABITAT ET MILIEU DE VIE

Objectifs	Actions	Responsables (R) et partenaires ciblés (P)	Ressources			Échéancier				Résultats attendus
			Financières	Humaines	Matérielles	2022-2023	2023-2024	2024-2025	En continu	
Permettre aux aînés d'habiter un logis abordable, adapté et de qualité	Approfondir les besoins et les intérêts des personnes âgées en matière d'habitation	R : Comité MADA P : Municipalité P : Organismes								La Municipalité aura une meilleure connaissance des besoins et intérêts des personnes âgées en matière d'habitation
	Proposer des pistes de développement en matière de logement et d'habitation pour les personnes âgées	R : Comité MADA P : Municipalité P : Organismes								Des pistes de développement en matière d'habitation seront déposées à la Municipalité par le comité MADA
Consolider les échanges de services entre voisins	Élaborer et appliquer une stratégie pour favoriser les échanges de petits services entre les résidents de la communauté (<i>déneigement, transport, cuisine, etc.</i>)	R : Comité MADA P : Municipalité P : Organismes								Les échanges de services entre voisins continueront de manière informelle

> Orientation 2 : PARTICIPATION SOCIALE



Objectifs	Actions	Responsables (R) et partenaires ciblés (P)	Ressources			Échéancier				Résultats attendus
			Financières	Humaines	Matérielles	2022-2023	2023-2024	2024-2025	En continu	
Favoriser la participation sociale des personnes âgées et des bénévoles de tous âges	Soutenir le développement et le déploiement d'initiatives favorables à la participation sociale des personnes âgées	R : Municipalité P : Comité MADA P : Organismes								Au moins deux nouvelles initiatives favorables à la participation sociale des personnes âgées seront déployées sur le territoire avec le soutien de la Municipalité et des organismes concernés
	Prévoir une façon de reconnaître l'apport des bénévoles de tous âges dans le développement de la municipalité	R : Municipalité P : Organismes P : Comité MADA								En collaboration avec les organismes du milieu, la Municipalité soulignera l'apport des bénévoles de tous âges au développement du territoire de la municipalité au moins une fois par année
	Aménager un local multifonctionnel à la disposition des personnes âgées	R : Municipalité P : Comité MADA P : Organismes								Les personnes âgées de la municipalité auront accès à un local multifonctionnel

> Orientation 3 : LOISIRS

Objectifs	Actions	Responsables (R) et partenaires ciblés (P)	Ressources			Échéancier				Résultats attendus
			Financières	Humaines	Matérielles	2022-2023	2023-2024	2024-2025	En continu	
Consolider l'offre d'activités de loisirs offertes aux personnes âgées ou à tous	Faire une veille des opportunités de financement pour développer ou consolider l'offre d'activités de loisirs et culturelles offertes aux personnes âgées	R : Comité MADA P : Municipalité P : Organismes								Les organismes seront informés des opportunités de financement pour consolider leurs services
	Soutenir le déploiement des activités régulières des clubs sociaux (<i>brunch, repas communautaire, cerveau en forme, etc.</i>)	R : Municipalité P : Organismes								Les clubs sociaux qui sont présents sur le territoire de la municipalité auront plus de facilité à déployer leurs activités avec le soutien de la Municipalité



> Orientation 3 : LOISIRS (suite)

Objectifs	Actions	Responsables (R) et partenaires ciblés (P)	Ressources			Échéancier				Résultats attendus
			Financières	Humaines	Matérielles	2022-2023	2023-2024	2024-2025	En continu	
Améliorer l'offre d'activités de loisirs offertes aux personnes âgées	Consulter les personnes âgées pour mieux connaître leurs préférences en matière de loisirs	R : Comité MADA P : Municipalité P : Organismes								Les personnes âgées de la municipalité seront consultées pour connaître leurs préférences de loisirs au moins une fois avant la prochaine mise à jour de la présente Politique
	Supporter le développement de nouvelles initiatives de loisirs selon les préférences des personnes âgées	R : Municipalité P : Organismes								Au moins deux nouvelles initiatives de loisirs seront développées selon les préférences des personnes âgées



> Orientation 4 : RESPECT ET INCLUSION SOCIALE

Objectifs	Actions	Responsables (R) et partenaires ciblés (P)	Ressources			Échéancier				Résultats attendus
			Financières	Humaines	Matérielles	2022-2023	2023-2024	2024-2025	En continu	
Mettre en valeur l'apport des aînés à la communauté	Souligner l'apport des personnes aînées à la communauté dans le cadre de la <i>Journée internationale des aînés</i>	R : Municipalité P : Organismes								Une fois par année, la Municipalité soulignera l'apport des personnes aînées à la communauté
Prévenir l'isolement social des personnes aînées vivant seules	Planifier une stratégie pour prévenir l'isolement social des personnes aînées qui vivent seules	R : Comité MADA P : Municipalité P : Organismes								Une stratégie pour prévenir l'isolement social des personnes aînées vivant seules sera prête à être mise en œuvre au moment opportun
	Offrir un cadeau aux personnes aînées qui habitent la municipalité pour Noël	R : Municipalité P : Comité MADA P : Organismes								Les personnes aînées de la municipalité recevront une visite et un cadeau pour Noël
Encourager les échanges intergénérationnels	Soutenir le développement d'activités intergénérationnelles sur le territoire de la municipalité	R : Municipalité P : Organismes								Au moins une nouvelle activité intergénérationnelle sera organisée avec le soutien de la Municipalité sur son territoire
	Participer à la <i>Semaine québécoise intergénérationnelle</i>	R : Municipalité P : Comité MADA P : Organismes								La Municipalité soulignera la <i>Semaine québécoise intergénérationnelle</i>





> Orientation 5 : COMMUNICATION ET INFORMATION



Objectifs	Actions	Responsables (R) et partenaires ciblés (P)	Ressources			Échéancier				Résultats attendus
			Financières	Humaines	Matérielles	2022-2023	2023-2024	2024-2025	En continu	
Faciliter la diffusion d'informations pertinentes en lien avec les programmes et services disponibles	Développer et maintenir des canaux de communication variés pour diffuser les informations qui concernent les personnes âgées (activités, services, programmes et nouveautés)	R : Municipalité P : Organismes								Les personnes âgées auront facilement accès aux informations diffusées par la Municipalité et les organismes locaux
	Collaborer avec les comités et clubs sociaux pour organiser des conférences pour les personnes âgées	R : Municipalité P : Comité MADA P : Organismes								Les personnes âgées pourront assister à des conférences offertes par des professionnels et responsables de services (ex. santé, éducation, culture, etc.)
Permettre aux personnes âgées de la municipalité de suivre le déploiement de la Politique	Planifier et appliquer une stratégie de communication pour diffuser les informations concernant la démarche MADA, incluant le déploiement de la présente Politique	R : Comité MADA P : Municipalité P : Organismes								Les aînés de la municipalité auront facilement accès aux informations nécessaires pour suivre le déroulement de la démarche MADA et le déploiement de la présente Politique





> Orientation 6 : SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX

Objectifs	Actions	Responsables (R) et partenaires ciblés (P)	Ressources			Échéancier				Résultats attendus
			Financières	Humaines	Matérielles	2022-2023	2023-2024	2024-2025	En continu	
Consolider le point de service du CISSS à Marsoui	Faire des représentations auprès des institutions concernées afin de consolider le point de service du CISSS à Marsoui	R : Municipalité								Les services offerts au point de service du CISSS à Marsoui seront toujours en place lors de la prochaine mise à jour de la présente Politique
Encourager l'adoption de saines habitudes de vie chez les personnes âgées	Collaborer avec les professionnels du réseau de la santé et les organismes du milieu afin d'encourager les personnes âgées à adopter de saines habitudes de vie	R : Comité MADA P : Municipalité P : Organismes								Au moins deux nouvelles activités de promotion de la santé et des saines habitudes de vie seront développées





> Orientation 7 : SÉCURITÉ

Objectifs	Actions	Responsables (R) et partenaires ciblés (P)	Ressources			Échéancier				Résultats attendus
			Financières	Humaines	Matérielles	2022-2023	2023-2024	2024-2025	En continu	
Agir en prévention des situations de maltraitance et d'abus envers les personnes âgées	Participer aux initiatives de la <i>Table bientraitance envers les personnes âgées Haute-Gaspésie</i>	R : Comité MADA P : Municipalité P : Organismes								Les initiatives de la <i>Table bientraitance envers les personnes âgées Haute-Gaspésie</i> seront réalisées avec la participation de la Municipalité



> Orientation 8 : ESPACES EXTÉRIEURS ET BÂTIMENTS



Objectifs	Actions	Responsables (R) et partenaires ciblés (P)	Ressources			Échéancier				Résultats attendus
			Financières	Humaines	Matérielles	2022-2023	2023-2024	2024-2025	En continu	
Favoriser l'accessibilité aux espaces extérieurs et aux bâtiments de la Municipalité	Améliorer et maintenir l'accessibilité aux différentes infrastructures municipales	R : Municipalité								Les infrastructures de la Municipalité seront accessibles aux personnes âgées
	Maintenir les infrastructures municipales de loisirs actifs en bon état (<i>sentiers, haltes, parcs, trottoir, etc.</i>)	R : Municipalité								Les infrastructures municipales seront entretenu pour qu'elles demeurent conviviales et accessibles à tous

Politique

Municipalité amie
des aînés 2022-2025

Municipalité de Rivière-à-Claude

 *Haute-
Gaspésie*
esprit libre